ASSOCIATION OF SENATES, SHOORA
AND EQUIVALENT COUNCILS
IN AFRICA AND THE ARAB WORLD

رابطة مجالس الشيوخ والشورى والمجالس
المماثلة في أفريقيا والعالم العربي

ASSOCIATION DES SENATS, SHOORA ET CONSEILS
EQUIVALENTS D'AFRIQUE ET DU MONDE ARABE

**Communiqué final de la 8ème Conférence et 9ème Réunion du Conseil de l'ASSECAA tenues du 5 au 6 avril 2014 à Addis-Abeba, Ethiopie.**

Suite à l'aimable invitation du Président de la Fédération de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie, la 8ème Conférence et 9ème Réunion du Conseil de l'Association des Sénats, Shoura et Conseils Equivalents d'Afrique du Monde Arabe (ASSECAA) se sont tenues à la Salle des Conférences de l'Union Africaine à Addis-Abeba en Ethiopie, les 5 et 6 avril 2014. La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence du Premier Ministre de l'Ethiopie, Son Excellence Ato Hailemariam Dessalegh qui était aussi l'invité d'honneur.

Ces deux réunions ont donné l'occasion aux honorables membres de célébrer le 10ème anniversaire de la création de l'Association après l'attribution de son nom actuel (ASSECAA) et l'élection de son 1er Secrétaire Général et de ses adjoints en avril 2004. Les participants ont ainsi saisi l'opportunité de mettre en exergue les efforts parlementaires dans la coopération politique, économique, sociale et culturelle entre l'Afrique et le Monde Arabe tel qu'énoncé dans les objectifs de l'Association.

La Conférence a connu la participation des délégués représentant les pays suivants:

- Le Conseil de la Nation de la République algérienne démocratique et populaire.
- Le Conseil de la Shoura du Royaume de l'Arabie Saoudite.
- Le Conseil de la Shoura du Royaume de Bahreïn.
- Le Sénat de la République du Burundi.
- Le Sénat de la République du Congo
- La Chambre de la Fédération de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie.
- Le Sénat de la République gabonaise
- Le Conseil des dignitaires du Royaume hachémite de Jordanie
- La Chambre des conseillers du Royaume du Maroc



P.O. Box : 8899 - Sana'a, Republic of Yemen
Tel. No. : 00967-1-433925; 433926; 433928 - Fax : 00967-1- 433927
Web site: www.assecaa.org Email : assecaa@gmail.com ,

- Le Sénat de la République Islamique de Mauritanie.
- Le Sénat de la République Fédérale du Nigeria.
- Le Conseil de la Shoura de l'Etat du Qatar.
- Le Conseil des Etats de la République du Soudan.
- Le Conseil de la Shoura de la République du Yémen.
- Le Sénat de la République du Cameroun a pris part à la réunion en qualité d'observateur

Les assises de l'ASSECAA ont aussi connu la participation des ambassadeurs des différents pays accrédités à Addis-Abeba, les représentants des organisations régionales et internationales ainsi que les officiels du gouvernement éthiopien.

Dans son mot de circonstance, le Président de la Chambre de la Fédération de l'Ethiopie, S.E Ato Kassa Teklebrhan a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants dans la belle ville d'Addis-Abeba et a déclaré que la Chambre de la Fédération ne s'est pas ménagée par la participation active dans tous les efforts déployés par l'ASSECAA en vue de la consolidation de la paix et de la stabilité dans nos deux régions et dans la réalisation du développement économique rapide qui assure la prospérité pour nos peuples; ce qui explique l'intérêt manifesté par l'Ethiopie quand il y a une sollicitation pour organiser un événement de l'ASSECAA, a-t-il ajouté.

Il a également réaffirmé l'engagement de l'Ethiopie à soutenir les activités de l'ASSECAA et à œuvrer ensemble avec les amis de l'Afrique et du Monde Arabe pour l'intérêt mutuel dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale et dans les autres sphères de la coopération.

Dans une autre allocution de bienvenue, le Secrétaire Général de l'ASSECAA, Mr. Abdulwasie Yusuf Ali a remercié les participants d'avoir répondu positivement à l'invitation et de leur soutien indéfectible aux activités du Secrétariat Général de l'ASSECAA depuis sa création.

Il a indiqué que les deux régions possèdent les atouts nécessaires pour notre développement dont notamment la disponibilité des ressources humaines abondantes et une grande diversité des ressources naturelles. De plus, l'Afrique et le Monde Arabe partagent tant de chose en commun. Les similitudes historiques et culturelles, les ressemblances dans leurs patrimoines respectifs qui ont été clairement identifiées dans

les différentes activités de l'ASSECAA sont les témoignages éloquents en faveur d'une action commune, a-t-il ajouté.

Le Docteur Khalid Bin Khalifa al Khalifa, Chef de la délégation du Royaume de Bahreïn et Représentant du Président du Conseil de la Shoura du Royaume de Bahreïn et Président de l'ASSECAA a, quant à lui, exprimé sa profonde gratitude et ses sincères remerciements au Gouvernement, au Parlement et au Peuple de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie pour leur accueil chaleureux et leur généreuse hospitalité qui témoignent le sentiment de fraternité caractérisant nos pays. Il a aussi énuméré plusieurs réalisations accomplies par l'ASSECAA en particulier l'encouragement et la promotion de la coopération entre les nations d'Afrique et du Monde Arabe au niveau politique, économique, social et culturel qui ont été atteints par le soutien aux activités de l'Association et les efforts visant la mise en œuvre des recommandations issues des précédentes réunions.

Dans son discours d'ouverture, le Premier Ministre de l'Ethiopie et Invité d'honneur S.E Ato Hailemariam Dessalegn s'est lui aussi adressé à l'auguste Assemblée. Il d'abord souhaité la bienvenue aux délégués et s'est félicité qu'Addis-Abeba accueille cette réunion qui marque la célébration du 10ème anniversaire de la création de l'ASSECAA. Il a en outre réaffirmé que les peuples arabes et africains partagent l'histoire, la culture et l'héritage communs qui nécessitent la mobilisation des ressources politiques et économiques en vue d'atteindre le développement durable et effectif.

Il a ajouté que le moment est venu aux peuples africains et arabes de travailler ensemble pour atteindre de telles ambitions car les pays du Moyen Orient sont dotés de ressources financières conséquentes tandis que l'Afrique est riche en terres fertiles et d'autres potentialités.

Il a souligné qu'une coopération fructueuse entre les deux régions peut être réalisée à travers les échanges en matière de commerce et d'investissement, la revitalisation de l'industrie touristique tout en soulignant que de telles aspirations ne peuvent être atteintes sans le maintien de la paix et de la sécurité ainsi que la lutte contre la corruption et le terrorisme.

Il a conclu son discours en parlant des réalisations accomplies par l'Ethiopie depuis ces 20 dernières années durant lesquelles le pays a connu une croissance économique considérable, créant ainsi des millions d'emplois.

Après ce discours, des distinctions honorifiques « pour le renforcement de la coopération entre l'Afrique et le Monde Arabe » ont été remises à tous les pays membres de l'Association dans le cadre de la commémoration du 10ème anniversaire de la création de l'Association. Ces distinctions visaient aussi à reconnaitre l'engagement et le soutien des conseils/sénats membres au Secrétariat Général de l'ASSECAA.

La séance de l'après midi a débuté par la présentation du rapport du Secrétariat Général. Ce dernier comprend les activités et les réalisations du Secrétariat Général en 2013, le rapport d'audit sur les finances du Secrétariat pour la même année, les programmes et le budget proposé pour l'année 2014 qui constituent la base des discussions du Conseil durant la réunion.

Après, les délégués se sont répartis en commissions pour discuter du rapport du Secrétariat Général. Il y avait 4 commissions à savoir la Commission du Budget et des Finances, la Commission administrative, la Commission des programmes et la Commission des femmes parlementaires. Les Chefs de délégation se sont aussi réunis à huit clos.

De ces séances en commissions, il s'est dégagé les rapports suivants :

1. **Rapport de la Commission des finances**

La Commission a approuvé le rapport d'audit pour les comptes de l'ASSECAA de l'année 2013 ainsi que le budget annuel de l'année 2014 pour un montant total de 829.872 dollars américains tel que présenté par le Secrétariat Général. Elle a par la suite approuvé l'allocation de 95.000$ pour le programme « investir en Afrique » à la condition que cela n'implique pas une quelconque augmentation dans le budget général de l'Association/ les contributions financières des membres.

2. **Rapport de la Commission administrative**

La Commission a approuvé la structure salariale soumise par le Secrétariat Général à la condition que le schéma n'affecte pas l'exécution des programmes qui sont entrepris annuellement par l'Association ou qu'il n'implique pas l'augmentation du budget annuel.

Concernant le non paiement de l'impôt sur le revenu par le personnel local de l'ASSECAA, la Commission a déclaré qu'elle n'a pas la latitude de discuter les matières légales liées aux lois et règlements du pays hôte de l'ASSECAA, le Yémen. La Commission

a recommandé que le Secrétariat Général continue de discuter de cette question avec le gouvernement du Yémen, comme c'est le cas avec les organisations internationales opérant au Yémen. Les chefs de délégations ont aussi examiné, dans leur réunion, cette question et ont recommandé au Conseil de la Shoura de la République du Yémen de discuter cette matière avec le Gouvernement du Yémen afin d'exempter les employés du Secrétariat Général de l'impôt sur le revenu du fait que l'ASSECAA est une organisation internationale et conformément aux normes des autres organisations internationales.

Elle a par la suite recommandé que le Secrétariat Général améliore ses performances dans le domaine de l'organisation, de la préparation des conférences et réunions de l'Association.

**3) Rapport de la Commission des Programmes**

La commission a recommandé que le Secrétariat Général procède à la tenue des réunions des femmes parlementaires.

Concernant le Programme de visites d'échange et d'expériences, la commission a approuvé l'exécution de ce programme et a recommandé que le Secrétariat Général assure des mécanismes de sa mise en application.

La commission a résolu que le Secrétariat Général continue de faire le suivi de la mise en application des programmes d'échange pour les étudiants au sein des universités renommés des pays membres.

Il a aussi été recommandé que le Secrétariat Général assure la tenue de la réunion des chambres de commerce et d'industrie. Concernant la réunion de concertation et la conférence de l'ASSECAA, les participants ont confirmé qu'au cas où aucun pays membre ne se porte pas volontaire pour accueillir les deux événements, le choix s'opérera selon l'ordre alphabétique anglais des pays membres.

Concernant la réunion des femmes parlementaires, la commission a d'abord exprimé son immense gratitude au Secrétariat Général pour son attention à inclure les recommandations de la réunion tenue à Khartoum dans son rapport.

Elle a salué la décision de l'Arabie Saoudite de nommer trente femmes au sein du Conseil de la Shoura et a demandé les pays membres d'accroitre le quota des femmes dans les Conseils/Sénats membres à au moins trente pour cent.

Elle a aussi recommandé que le budget annuel inclut une provision pour les activités des femmes parlementaires et que les pays membres mettent en application les résolutions prises à la réunion de Khartoum.

La séance du deuxième jour de la réunion a débuté à 9 heures, la Conférence a débattu les rapports des commissions et a approuvé les recommandations y relatives.

Les Chefs de délégation ont eu tour à tour l'occasion de prononcer des discours dans lesquels ils ont exprimé leur immense gratitude au Gouvernement et au Peuple de la République Fédérale et Démocratique de l'Ethiopie, représentés par la Chambre de la Fédération de l'Ethiopie et son Président, S.E Kassa Teklebrhan, d'avoir accueilli ce forum ainsi que la généreuse hospitalité et l'accueil chaleureux dont ont fait l'objet les membres des délégations.

Ils ont réaffirmé l'importance de renforcer le rôle et le statut de l'ASSECAA de façon à réaliser les objectifs pour lesquels l'Association a été établie. Elles ont demandé les membres de mettre en application les recommandations issues des précédentes réunions et conférences de l'Association en vue de renforcer la coopération afro-arabe au niveau économique, politique et social. Ils ont aussi souligné les défis majeurs auxquels les deux régions sont confrontées dans le monde d'aujourd'hui marqué par les groupements économiques régionaux, qui impliquent une coopération plus soutenue car les pays d'Afrique et du Monde Arabe possèdent des ressources naturelles et financières qui leur permettent de promouvoir le développement économique.

A la fin des séances, la Conférence a approuvé les résolutions et recommandations suivantes :

1. Les participants expriment leur immense gratitude au Gouvernement et au Peuple de la République Fédérale Démocratique de l'Ethiopie représenté par le Président de la Chambre de la Fédération de l'Ethiopie, S.E Kassa Teklebrhan, pour avoir accueilli cette réunion et les efforts consentis pour que cet événement soit couronné de succès.

2. La Conférence approuve les recommandations des 4 commissions, y compris le budget de l'Association pour l'année 2014, en tenant compte des observations faites dans les rapports des commissions.

3 . La Conférence demande au Secrétariat Général de rectifier les erreurs constatées dans les précédentes réunions et d'améliorer ses performances de façon à promouvoir

l'image de l'Association; elle a recommandé que toutes les améliorations faites en termes de la performance du Secrétariat doivent être évaluées en vue de surmonter tous les obstacles dans l'organisation des prochaines réunions.

4. La Conférence approuve le renouvellement du mandat du Secrétaire Général pour une période de trois ans tout en tenant compte des observations faites lors des discussions à la conférence. Elle approuve aussi le renouvellement des mandats des deux Secrétaires Généraux Adjoints pour la même période qui est déterminée en tenant compte de leur première élection il y a un an ; il a été aussi résolu que leur mandat porté à 3 ans soit renouvelable seulement une fois comme c'est le cas pour le mandat du Secrétaire Général conformément aux critères d'élection à ces postes mentionnés dans le procès- verbal de la réunion des chefs de délégation tenue le 5 avril 2014.

5. Le Conseil appelle les pays membres de l'Association qui ont des arriérés dans leurs contributions annuelles à les régler le plus vite possible et mandate le Secrétariat Général de prendre contact avec ces pays pour qu'ils assument leurs obligations envers l'Association. Concernant les contributions des nouveaux conseils/sénats membres, la Conférence demande au Secrétariat Général de proposer un mécanisme de détermination de leurs contributions au budget de l'Association.

6. Quant à l'organisation des réunions du Conseil et des conférences annuelles de l'Association, les participants ont examiné la remarque du Secrétariat Général concernant l'hésitation de certains pays à accueillir les réunions de l'Association; ainsi, la Conférence a approuvé la recommandation du Conseil que les pays membres accueillent ces réunions selon l'ordre alphabétique anglais tout en prenant en considération des circonstances particulières dans certains pays à savoir: le calendrier électoral ou d'autres engagements qui les empêchent d'organiser les réunions de l'Association. Dans ce cas, le pays qui suit dans l'ordre alphabétique sera le pays hôte de ces réunions de l'Association.

7. Les participants demandent l'adoption d'une approche effective à l'exécution des résolutions issues des réunions et conférences de l'ASSECAA. Ils ont appelé à l'identification des liens entre ce que l'ASSECAA peut réaliser en tant qu'organe délibérant et ce que les autorités de l'organe exécutif peuvent accomplir car ils sont préoccupés par la mise en application véritable et effective des structures de la coopération afro arabe.

8. Les participants lancent un appel aux gouvernements des pays membres d'accélérer le processus de coopération économique et commerciale, d'encourager les hommes d'affaire d'investir en Afrique, continent doté des opportunités en matière d'investissement et des ressources naturelles diverses; ce qui contribuera à la réalisation du développement sur le continent et en même temps en faveur des investisseurs.

9. Les participants demandent aux pays membres d'accorder une attention particulière à la participation des femmes dans la vie politique et parlementaire et de leur donner l'opportunité de mettre à profit leur compétence au service de leurs sociétés et de réaliser les objectifs du développement durable. Ils saluent le pas franchi par le Roi de l'Arabie Saoudite, Sa Majesté Abdullah Ben Abdul AZIZ en nommant trente femmes au Conseil de la Shoura.

10. Les participants condamnent toutes les formes de violence, d'extrémisme et de terrorisme qui se sont étendues dans plusieurs parties du Monde et qui n'ont pas épargné nos deux régions. Ils expriment leur soutien et leur solidarité aux pays qui ont été confrontés à ces phénomènes qui n'ont d'autres visées que la déstabilisation et l'entrave de leur progrès économique, social et culturel.

11. Les participants réaffirment l'importance de la mise en application des résolutions et recommandations déjà adoptées par l'Association en vue de trouver des solutions équitables aux conflits en Syrie et en Palestine pour l'établissement d'une paix durable dans ces pays.

12. La Conférence exprime son soutien aux efforts qui sont entrepris par les pays voisins de la Syrie, en particulier le Royaume Hachémite de Jordanie qui est confronté au fardeau d'accueil des réfugiés syriens affectés par le conflit dans leur pays. La Conférence lance un appel à la Communauté internationale à assumer ses responsabilités envers les réfugiés syriens et à offrir une assistance aux pays qui abritent ces réfugiés, en particulier le Royaume Hachémite de Jordanie.

**Addis-Abeba**

**Le 6 avril 2014**

ASSOCIATION OF SENATES SHOURA AND EQUIVALENT COUNCILS IN AFRICA AND THE ARAB WORLD
SECRETARY GENERAL
الأمين العام